

Evaluation - notation

Continuons ensemble

sur les revendications salariales

Débattons ensemble par service, du boycott collectif de l'entretien d'évaluation.

L'entretien d'évaluation notation de 2012 sur la manière de servir de 2011 aura lieu pour la dernière fois selon les anciennes modalités des deux filières.

Avant tout changement (en cours de présentation actuellement dans les groupes de travail nationaux), ce système est toujours injuste et ne fait que s'inscrire dans une politique d'individualisation, rejetant toute forme d'action et de revendication collective.

Depuis trois ans, la section CGT Finances Publiques 31 vous informe de la future mise en place de la PFR (Prime de Fonction et de Résultat).

La plateforme unitaire nationale pour la journée de grève du 2 février est très claire en ce sens : « **stopper la « PFR » et en finir avec les tentatives d'introduire davantage d'individualisation et de flexibilité dans la rémunération** ».

C'est pourquoi, la section CGT Finances Publiques 31 appelle les personnels à s'emparer de la campagne de notation par l'action pour :



- **Exiger le maintien des garanties individuelles et collectives dans le cadre statutaire**
- **Affirmer le refus de la rémunération au mérite**
- **Pour l'augmentation du point d'indice**
- **pour la création d'un véritable 8^{ème} échelon pour les agents administratifs de catégorie C.**
- **Pour le 13^{ème} échelon de la catégorie A et la révision notamment des fins de carrière de la catégorie B**



Toulouse, le 7 février 2012

Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne
Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex
<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgt.drifp31@dgfp.finances.gouv.fr>

Compte-rendu des réunions informelles des 26 janvier et 3 février

Contrairement aux années précédentes, la Direction n'a daigné informer les organisations syndicales de la campagne d'évaluation-notation 2012 avant que celle-ci ne démarre.

Le calendrier (cf note interne du 23 janvier 2012)

23 janvier	- Note de lancement de la campagne locale d'évaluation – notation 2012 - Début des entretiens individuels des agents filière fiscale
23 janvier au 8 février	- Saisie des propositions de note dans EVALNOT (agents filière fiscale) - Transmission à la division RH des propositions de note (agents filière gestion publique)
30 janvier (matin)	Réunion d'information des évaluateurs – notateurs des agents filière gestion publique
31 janvier (matin)	Réunions d'information des évaluateurs – notateurs des agents filière fiscale
27 et 28 février	Réunion des commissions préparatoires à la notation des agents filière gestion publique
1, 2 et 5 mars	Réunion des commissions préparatoires à la notation des agents filière fiscale
12 mars	Réunion de la commission départementale d'harmonisation (notation des agents filière fiscale)
23 Mars	- Fin des entretiens d'évaluation – notation des agents filière fiscale - Clôture de la notation dans EDEN pour les notateurs de 1 ^{er} niveau (N1) des agents filière gestion publique
30 mars	Transmission des fiches individuelles des besoins en formation (envoi global par Service) au Service de la Formation Professionnelle
10 avril	Clôture de la notation dans EDEN pour les notateurs de 2 ^{ème} niveau (N2) des agents filière gestion publique
20 avril	- Date limite de remise des fiches de notation aux agents filière fiscale - Date limite de notification des fiches de notation via EDEN (agents filière gestion publique)
21 mai	Date limite de demande de révision de la notation
20 juin	Date limite de réunion des CAPL d'appel de notation

L'année 2012 instaure quelques points d'harmonisation entre les deux filières :

- ✓ **Les recours de l'appel de note seront d'un mois** pour l'ensemble des personnels de la DGFIP (autrefois de deux mois pour la filière gestion publique).

- ✓ **Pour les collègues parvenant à l'échelon terminal**, la neutralisation automatique pratiquée dans la filière gestion publique n'aura plus cours. Ces personnels seront considérés comme des agents « consommant le capital mois ». Autrement dit, il n'y aura plus de distribution « systématique » de +0,02 ou +0,06 pour eux.
- ✓ **Pour les collègues de la filière fiscale (uniquement) affectés en SIP**, l'évaluateur-notateur sera réparti entre le responsable du SIP et le cadre A. Pour les autres collègues de la filière fiscale ce sera habituellement le responsable de catégorie A+ ou A responsable de l'unité administrative de l'agent au 31 décembre 2011.
- ✓ **Pour les collègues A+ de la filière fiscale**, l'évaluateur-notateur sera le responsable de service, de division, de grade supérieur.
- ✓ **L'attribution du +0,01 sera suivie très précisément par la DRH.** Cette valorisation sera réservée aux « très bons agents » pour lesquels les contraintes liées à la gestion de l'enveloppe capitaux-mois ne permettent pas une réduction d'ancienneté. **Cela doit engendrer une forte orientation à +0,02 en 2013. Mais attention, la note précise (page 5) qu'aucune garantie ferme ne peut être apportée. Et pour cause, l'année prochaine, le système de notation va évoluer (cf groupe de travail national du 30 janvier).**
- ✓ **Avec les nouveaux corps, une nouvelle note pivot servira de référence.** Cette note pourra être différente de celle attribuée auparavant, mais cela ne va pas dire une dégradation de la note.



PÉTITION

**Pour la création d'un véritable 8^{ème} échelon
sans barrage ni contingentement**

Le décret n°2011-1445 du 3 novembre 2011 crée un échelon spécial en fin de grille pour les agents administratifs en échelle 6. Les modalités d'accès à cet échelon telles que définies dans ce décret limitent les possibilités aux agents d'atteindre ce nouvel échelon en créant un barrage au travers d'un tableau d'avancement. Les conditions de mise en œuvre à la DGCF, outre qu'elles ne donnent aucune visibilité sur les taux de promotion retenus, instaure une sélection par l'âge qui est loin de donner satisfaction à l'ensemble des agents concernés par ce dispositif. Ni grade, ni échelon, l'indice net majoré 430 ne donne aucune perspective de carrière digne de ce nom aux agents administratifs de catégorie C.

C'est pourquoi les personnels signataires de la présente pétition exigent la levée de tout contingentement dans les modalités d'accès à l'indice net majoré 430, et la création d'un réel 8^{ème} échelon pour permettre la mise en place d'un déroulement de carrière linéaire au sein de l'échelle 6.

[illegible]

✉ Pétition à retourner au syndicat national : CGT Finances Publiques Case 451 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

**Je signe et je
fais signer la
pétition pour la
création d'un
véritable 8^{ème}
échelon pour
les personnels
de catégorie C**



SECTION :

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie **CoGIT**iel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale ☐ Filière publique ☐

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

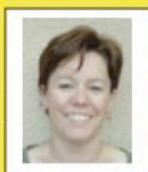
Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :

**N'hésitez pas à prendre contact
avec les élus-e-s CGT Finances Publiques**

CAPL N°1 : inspecteurs des Finances Publiques



Nathalie GARCIA
Titulaire



Caroline VEGA
Suppléante



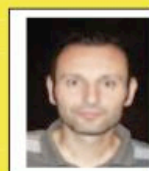
CAPL N°2 : contrôleurs des Finances Publiques



Marie-Thérèse SERENA
Titulaire



Jean-Marc SERVEL
Suppléant



Luc WAY
Titulaire



Anne-Marie REVEL
Suppléante

CAPL N°3 : agents administratifs des Finances Publiques



Ghislaine REMY
Titulaire



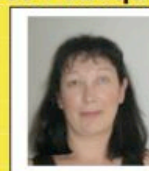
Daniel AUTHIER
Suppléant



Stéphane BOY
Titulaire



Marlène ZORZIN
Suppléante



Valérie PINEL
Titulaire



Véronique BRUNO
Suppléante